



DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLEGES

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 23
Représentés	: 00
Votes pour	: 23
Votes contre	: 00
Abstention	: 00

Séance du 23 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Objet : Désignation d'un représentant du Maire au sein du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Mollégès

N°2026-04-23-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à vingt heures trente-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Monsieur Benoit FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux.

Madame le Maire expose que les statuts de l'Association Foncière de Remembrement de Mollégès, mis en conformité par arrêté préfectoral du 4 septembre 2014, prévoient en leur article 8-1 que le bureau est composé de membres à voix délibérative et de membres à voix consultative.

Les membres à voix délibérative sont notamment « *Le maire de la commune dans laquelle l'AFR a son siège ou un conseiller municipal désigné par lui, en cas d'élections municipales, le nouveau maire devient alors membre de droit ou désigne un conseiller municipal pour siéger à sa place* » et « *quatre propriétaires désignés par délibération du conseil municipal parmi les membres de l'AFR* ».

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026 et à l'élection de Madame Corinne CHABAUD en qualité de Maire le 23 mars 2026, cette dernière propose de désigner Monsieur Maurice BRES pour siéger en ses lieu et place au sein du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Mollégès.

Délibéré en séance, les mois, jour et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès, le 23 avril 2026

Corinne CHABAUD
Maire de Mollégès

